



Conducteur d'engins

Jérémie, 20 ans

« Je suis tombé dedans quand j'étais minot »

> Depuis combien de temps es-tu conducteur d'engins ?

“Je suis opérateur et conducteur d'engins depuis 1 an et demi. Je suis en 2^e année de CAP Opérateur des industries du recyclage, en contrat d'apprentissage dans l'entreprise EPUR (13). J'ai un statut de salarié mais je suis en formation à Bordeaux une semaine par mois”.

> Comment es-tu arrivé dans le secteur du recyclage?

“J'étais en terminale de Bac pro commerce, je voulais travailler dans l'entreprise où était mon père. Son patron a assisté à une présentation du CAP lors d'une réunion FEDEREC. Il est venu me voir en me disant que ce CFA avait un service dédié aux métiers de l'environnement et qu'il faisait ce CAP en apprentissage sur deux ans : j'ai sauté sur l'occasion ! Depuis tout petit, je venais avec mon père sur le chantier. Je suis tombé dedans quand j'étais minot !”.

> Quelles sont les qualités nécessaires pour faire ce métier ?

“Pour ce travail et pour tous les postes du chantier, il faut avoir du sérieux. C'est du travail physique, on travaille dehors, quand il neige, quand il pleut aussi... Pour être conducteur d'engins, il faut être vigilant, avoir des réflexes et de l'organisation. Si tu organises et si tu anticipes, tu évites de perdre du temps, en encombrant des voies par exemple. On n'est pas seul sur le chantier !”.

> En quoi le CAP te prépare-t-il au métier de conducteur d'engins ?

“Au CFA, on apprend les bases, les matières premières, les nouvelles filières de valorisation... ça permet de voir les matières que l'on ne travaille pas sur le site. Je pense par exemple aux plumes et duvets. J'avais le CACES chariot élévateur et grue, et la formation m'a permis d'élargir ces CACES en passant le télescopique et celui de chargeur”.

> Qu'est-ce qui te plaît le plus dans ce métier ?

“La diversité du boulot et la mobilité. On ne reste jamais à un endroit fixe. Un jour je peux être aux métaux, un autre à la partie ferrailles, et un autre aux DIB (déchets industriels banals)”.